

Chantage à la webcam : n'envoyez pas de Bitcoin

Demain, en ouvrant votre boîte mail, vous tomberez peut-être sur ce message.

Des demandes de rançons en Bitcoin

Bonjour ! « J'ai piraté votre ordinateur et enregistré des vidéos de vous pendant que vous regardiez des vidéos pornographiques. Si dans 48 heures vous ne m'avez pas envoyé 1 bitcoin, je les enverrai à tous vos contacts ». Ce message, dont il existe des dizaines de variantes, produit toujours un petit effet sur celui qui le reçoit. Et un destinataire sur 1.000, peut-être, sur 2.000, prend suffisamment peur, et envoie effectivement la rançon demandée.

Au cours actuel du bitcoin, 8.000 euros, si le pirate envoie le même message à 200.000 personnes, il peut très rapidement ramasser des centaines de milliers d'euros, quasiment sans effort.

Ne pas céder à la panique

Évidemment, personne n'a piraté la webcam de votre ordinateur. Ce message, tout comme ceux d'ailleurs qui prétendent que le contenu de votre disque dur a été encrypté, sont dans 99% des cas complètement bidons. N'en tenez même pas compte.

Et si, malgré tout, vous faites partie des 1% de gens vraiment piratés, et qui sont alertés de ce piratage, tout n'est pas perdu. Payer une rançon n'est évidemment pas la bonne solution. Tournez-vous vers un proche qui s'y connaît en informatique, sinon, allez dans une boutique spécialisée. Et en attendant d'avoir trouvé une solution, ne vous en servez plus, et déconnectez le d'Internet.